

MONOXYDE DE CARBONE

Le CO, alias Monoxyde de Carbone, alias le Tueur silencieux, est un gaz toxique inodore, incolore et insipide que l'on retrouve dans les espaces intérieurs. Il résulte de la combustion incomplète d'un corps carbonisé (bois, charbon, pétrole ou gaz). Le CO se mêle à l'air que nous respirons et pénètre dans les poumons, puis dans le sang. Il y perturbe alors le transport de l'oxygène dont nos cellules ont besoin pour fonctionner. L'intoxication au CO est la première cause de mort toxique accidentelle en Belgique. Chaque année, chez nous, une trentaine de personnes meurent intoxiquées au CO.

Les Sources

Les appareils de production d'eau chaude (chauffe-eau et chauffe-bains sont le plus souvent en cause en Belgique), les poêles à charbon (peuvent provoquer un refoulement des gaz de combustion dans la pièce), les appareils de chauffage mobiles (poêles à pétrole, radiateurs à bonbonne), les gaz d'échappement des véhicules (surtout lorsque le moteur de la voiture tourne dans le garage ou lorsque les garages sont sous les bâtiments).

Les Effets sur la santé

L'intoxication aiguë au CO : Maux de tête, vertiges, fatigues, nausées, vomissements (pas de diarrhée), faiblesse musculaire, perte de connaissance. Douleurs dans la poitrine, anomalies de l'électrocardiogramme, Confusion mentale, Coma profond pouvant entraîner la mort.

L'intoxication chronique au CO :

Personnes exposées chroniquement à de faibles quantités de CO. Symptômes assez vagues : maux de tête, lourdeurs d'estomac, palpitations, faiblesses musculaires, difficultés de concentration, modifications de l'humeur. Chez les femmes enceinte, une intoxication au CO est toujours plus grave car le CO s'accumule dans le fœtus. Une intoxication peut entraîner la mort du fœtus ou le rendre handicapé !

Que faire au quotidien

Veiller au respect des normes d'installation et à l'entretien régulier des appareils et des conduits de cheminée :

- Ramonage annuel
- Vérification de l'état de l'orifice de sortie
- Vérification de l'étanchéité du conduit
- Vérification de la qualité du tirage
- Veiller à la bonne aération des locaux disposant d'appareils de production d'eau chaude et tout autre appareil de combustion. Pour que la combustion soit complète, il faut qu'il y ait suffisamment d'oxygène dans la pièce. Pour brûler 1 m³ de gaz, il faut 10 m³ d'air.
- Veiller à ce que l'utilisation de chauffage d'appoint se fasse en toute sécurité, c'est à dire pendant une période limitée.

En cas d'accident, il est important de respecter scrupuleusement les étapes suivantes :

Nom, Prénom et classe :

Date :

- 1) Ouvrir portes et fenêtres,
- 2) Arrêter l'appareil en cause,
- 3) Sortir la victime du local,
- 4) Appeler un médecin (personne consciente) ou le 100 (personne inconsciente).

contiennent des appareils de combustion ?.....

8. En cas d'accident, il faut d'abord appeler un médecin, vrai ou faux ?.....

9. En cas d'accident, il n'est pas nécessaire de bouger la victime, vrai ou faux ?.....

10. En cas d'accident, il faut d'abord appeler le 100, vrai ou faux ?.....

QUESTIONS

1. Quelles sont les autres noms du CO ?.....
.....
.....

2. Comment est-il produit ?.....
.....
.....

3. Quel est son mécanisme de toxicité ?.....
.....
.....

4. D'où peut provenir le CO (cite 2 sources)?.....
.....
.....

5. Peut-on mourir d'une intoxication au CO ?.....

6. Cite quelques symptômes d'intoxication au CO (2 aigues et 2 chroniques).....
.....
.....

7. Est-ce vrai qu'il n'est pas nécessaire de bien aérer les locaux qui